

# Guerre d'Algérie : contes et légendes du PCF

par Claude Glayman

3 01 2001  
Le Monde

**D**ES jeunes gens, bien intentionnés mais plutôt ignares en histoire contemporaine, jureraient, à la lecture de la tribune de M<sup>r</sup> Roland Rappaport (*Le Monde* du 19 décembre), qu'il n'y a rien à redire au comportement du PCF durant la guerre d'Algérie : un parti politique bien sympa, ami et solidaire des victimes du colonialisme, en l'occurrence de la rébellion algérienne. En somme, en lieu et place d'un travail de mémoire contrasté, la poursuite des « contes et légendes » du PCF !

Que des avocats membres du PCF aient assuré la défense de militants algériens, aucun doute ne saurait discréditer le geste et sa signification, même si l'essentiel de cette défense émanait d'un « collectif » de professionnels non communistes !

Que ces avocats aient été aidés sans réserve par leur parti, voilà, par contre, qui offre matière à discussion : pour avoir été témoin direct de ces péripéties, aux périodes différentes d'un assez long conflit (1954-1962), en particulier dans les réactions qu'il a suscitées, on peut soutenir que le PCF a dû souvent tolérer des engagements spontanés peu conformes à sa « ligne », que ces concessions ont pu, à l'occasion, servir à le dédouaner tant vis-à-vis du FLN que vis-à-vis d'un contexte international parfois délicat à justifier. Par exemple, si 1956 a été l'année de la bataille d'Alger et de l'expédition israélo-franco-britannique à Suez, elle a, également, été celle des révélations du rapport Khrouchtchev sur les « crimes de Staline », et aussi celle de la répression du soulèvement hongrois par les chars soviétiques, etc.

C'est en mars de cette même année 1956 que le PCF vote les pouvoirs spéciaux réclamés par le gouvernement Guy Mollet, ce qui se traduit par une forte augmentation des effectifs du contingent en Algérie, mesure qui inévitablement accroît la réalité de la guerre et suscite d'assez nombreux cas de conscience chez les appelés comme chez les rappelés (les réactions actuelles rétrospectives à propos de la torture fournissent une preuve de cette onde morale trop longtemps dissimulée par le mutisme, sinon l'autisme de la « génération algérienne »).

Les arguments du PCF en réponse aux interrogations soulevées par

les soldats du contingent ont été, pour le moins, embarrassés, contradictoires, ambigus, prudents, légalistes à l'extrême ; l'histoire en reste à faire, ce qu'une vision manichéenne soft, prise à distance, ne laisse guère supposer.

De la même manière, le principal slogan du PCF a durablement désigné la « Paix en Algérie » comme objectif prioritaire tandis que l'indépendance n'était guère mentionnée ; indépendance qui est, pourtant, vite apparue comme la clé de cette même paix. Ces distinctions de terminologie, pour formelles qu'elles puissent sembler à présent, avaient un sens politique fortement ressenti à l'époque.

Il n'est pas inutile non plus, sans s'attarder sur les considérations hasardeuses de Maurice Thorez trai-

un appareil d'Etat monolithique, en un parti unique, totalitaire, à l'image des applications de la « vulgate marxiste » dans les pays du « socialisme réel » ; pratique courante, il est vrai, dans la plupart des pays du tiers-monde ; parenté évidente à propos du « parti guide » même si les réalités, culturelles, religieuses notamment, demeurent très distinctes entre les uns et les autres.

Une minorité de Français se sont mépris sur ce « pseudo-socialisme » algérien, dont l'auteur de ces lignes. Ainsi se confirme, une fois de plus, l'extrême complexité du problème algérien, dont la guerre civile, « nihiliste », d'aujourd'hui, peut apparaître comme l'un des aboutissements.

Ces rappels ne préjugent pas de la justification ou de la critique de la

---

## Le PCF a surtout défendu le FLN algérien à partir de 1962, à partir des accords d'Evian et de l'indépendance en juillet de cette même année. C'est-à-dire à un moment où le FLN s'est définitivement transformé en un appareil d'Etat monolithique, en un parti unique, totalitaire

---

tant en 1936 de « la nation algérienne en formation », de rappeler que, lors de la répression du 8 mai 1945, réplique surdimensionnée à des assassinats d'Européens et jour même de l'armistice avec le III<sup>e</sup> Reich, des ministres communistes siégeaient à Paris, au gouvernement, dont certains directement concernés par ce qui se déroulait en Algérie. L'impact du 8 mai dans la mémoire algérienne a été considérable et, à divers égards, s'inscrit comme l'une des origines du déclenchement de l'insurrection du 1<sup>er</sup> novembre 1954.

Pour achever ce bref aperçu d'un comportement qui n'a pas été aussi idyllique qu'on veut bien nous le faire croire, on remarquera que le PCF a surtout défendu le FLN algérien à partir de 1962, à partir des accords d'Evian et de l'indépendance en juillet de cette même année. C'est-à-dire à un moment où le FLN s'est définitivement transformé en

politique du PCF pendant la guerre d'Algérie, pas plus, du reste, que de l'action du FLN ou de telle ou telle attitude. Il s'agit de replacer les actions des uns et des autres dans leur cadre, de ne pas extraire un petit morceau, isolé, ou de laisser planer des extrapolations contraires aux données.

De sorte qu'il ne faut accorder qu'un crédit limité à des souvenirs de militant, même si on les juge, ou les croit, auréolés d'une générosité sans faille et d'une gestation indéniablement courageuse, jusqu'à confondre démarche individuelle et pertinence historique. Il n'y a pas de « position juste » acquise pour l'éternité, mais une recherche probablement jamais achevée, d'une vérité historique complexe et mouvante.

---

Claude Glayman, journaliste retraité, est critique musical.